cndp
Commission particulière du débat public

Le journal du débat public sur le projet de contournement routier de Nice

n°3 Février 2006

> RIEN NE SERA OUBLIE, TOUT SERA DIT >>> >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Nous vous avons entendus

Le débat public sur le projet de contournement routier de Nice touche à son terme. Après quatre mois d'échanges riches, intenses, vifs mais respectueux, la CPDP assure tous ceux qui ont participé au débat que leurs opinions seront prises en compte. C'était l'engagement du débat public. Nous le tiendrons.

Le dernier rendez-vous populaire de ce débat public, c'est notre réunion de clôture et de synthèse. Clôture, synthèse : s'agit-il vraiment de cela ? Certes, la réunion du 27 février « clôt » le débat mais tout continue. Si la décision de poursuivre les études ou le projet est prise, d'autres concertations adviendront. Et si le projet est abandonné, il aura donné lieu à des échanges si riches qu'on en retrouvera la trace dans d'autres concertations sur d'autres projets.

Quant à la synthèse, c'est un appel ultime pour formuler et reformuler des avis : pour la dernière fois dans le cadre de ce débat, nous allons demander : « Dites-nous ce que vous pensez de ce projet, en bien ou en mal, dites-nous si vous avez évolué et comment, dans un sens ou un autre. Dites-nous ce que n'avez pas encore dit, car tout comptera dans la décision finale... ». Après, il restera 24 heures avant la fin officielle du débat public, fixée à minuit le 28 février.

Cette limite passée, Jean-Pierre Clarac, Xavier Godard, Michel Meinardi, Jean-Pierre Zirotti et moi-même allons nous consacrer à l'établissement du compte rendu du débat public.

D'ores et déjà, ce qui nous a frappé, c'est la sérénité et le respect dans lesquels les débats ont eu lieu. Comme pour la LGV PACA, la Côte d'Azur a démontré qu'elle était capable de débattre au fond sur des sujets difficiles, de manière adulte et de façon démocratique. Et s'il y eut quelques frictions, c'étaient celles de la passion pour les idées défendues.

Ce qui nous a frappé aussi, c'est la qualité des contributions : 40 cahiers d'acteurs, 4 cahiers d'experts, 1 double cahier d'ateliers, près de 30 contributions écrites, des interventions de qualité en réunions publiques. Nous sortons tous de ce débat plus riches intellectuellement que nous y sommes entrés, grâce à ces contributions qui font honneur au débat public.

Ce qui nous a frappé encore, c'est le désir de consensus. A aucun moment, dans ce débat, nous n'avons senti le désir de diviser et de s'affronter stérilement. La profonde conscience de la qualité et de la valeur de ce territoire a servi de liant au débat.

Ce qui nous a frappé également, c'est la participation et l'engagement. Les élus et les associations ont largement mobilisé autour de ce débat public. Ce projet a fait parler et il a fait échanger, y compris hors du cadre des réunions publiques officielles.

Ce qui nous a frappé enfin, c'est le sentiment d'injustice ressenti face à la desserte de ce territoire. L'engagement en faveur des transports collectifs, l'attachement à l'arrivée du TGV, la demande de gratuité et d'autres projets encore témoignent du désir d'être traités comme tout le monde, ni plus ni moins. Nous espérons que ce débat a contribué à assouvir, en partie du moins, ce désir d'équité.

Jean-Claude Coquet
Président de la Commission particulière du débat public

CALENDRIER DU DÉBAT PUBLIC

UNE PREMIÈRE PHASE DE DEUX MOIS

Après la fin du débat public, le président de la Commission particulière du débat public, Jean-Claude Coquet, a deux mois devant lui pour produire et rendre public le compte rendu du débat public.
Le président de la Commission nationale du débat public, Yves Mansillon, doit, dans le même temps, produire et rendre public le bilan du débat public.
Ce document contient des recommandations destinées au ministre des Transports et de l'Equipement afin d'éclairer son choix.

UNE SECONDE PHASE DE TROIS MOIS

A partir de la remise de ces deux documents, le ministre dispose de trois mois pour faire connaître sa décision. Celle-ci doit donc intervenir, au plus tard, le 28 juillet 2006..

Le journal du débat public Février 2006 n° 3 >>>>

éflexion pour la synthèse

e point sur les grands sujets apparus au cours du débat public.

La discussion sur les mesures d'accompagnement
En complément d'un projet autoroutier éventuel, de nombreuses mesures complémentaires ont été évoquées :
> mesures environnementales concernant particulièrement l'hydrogéologie, les paysages fragiles et l'insertion dans les sites, les protections contre le bruit.
> mesures sanitaires, concernant particulièrement les pollutions accidentelles mais aussi tout ce qui concerne la pollution atmosphérique et la pollution des ressources en eau
> mesures liées à la qualité des ouvrages et à leur insertion
> mesures liées aux travaux comme la gestion des déblais s'agissant du percement éventuel des tunnels. Et d'autres encore.

La discussion sur la faisabilité, notamment financière
Parfois taxées d'irréalisme, les solutions 1 et 2 du maître d'ouvrage ont alimenté des discussions et des contributions sur la faisabilité des montages financiers mais aussi sur les priorités d'investissement. La réunion de synthèse devrait permettre de revenir sur ce sujet.

s courants sur le projet

les contributions, les avis et opinions exprimés dessinent aître d'ouvrage. Comme dans toute « sociologie », de trouver des acteurs qui incarnent un seul courant d'opinion. primés au cours des quatre mois de débat public.

qu'il faut tout faire pour éviter d'avoir à réaliser ce projet. Ils souhaitent rediriger massivement les investissements ainsi libérés vers les transports collectifs, en appuyant ce choix sur une politique active d'information de la population et d'incitation financière à utiliser ces transports collectifs (tarification unique, à faible coût...).
Dans son cahier d'acteur, la commune de Villeneuve-Loubet, par exemple, est très représentative de cette catégorie qui estime qu'il est urgent de mettre en œuvre ce qui a déjà été décidé avant d'aller plus loin.
Tous souhaitent également agir fortement sur la politique urbanistique, notamment à travers les outils de planification que sont les PLU et les SCOT, de façon à agir sur les déplacements domicile-travail sur la Côte d'Azur, parmi les plus importants de France. Quels acteurs trouve-t-on dans cette catégorie ? Beaucoup d'associations, des mouvements politiques et des élus de toutes tendances.

> Une deuxième catégorie d'acteurs veut, tout au contraire, un engagement rapide en faveur d'un des deux projets de nouvelle infrastructure en tunnel proposés par le maître d'ouvrage, soit la solution la plus longue et plus chère, soit la solution courte et moins chère. Dans cette catégorie, favorable à un choix rapide et à une accélération du processus, on trouve les acteurs économiques (CCI, fédérations et syndicats professionnels), certains élus, la ville de Nice et la CANCA. Des divisions s'opèrent ensuite entre solution longue (à laquelle la CCI, par exemple est favorable) ou la solution courte (qui a plutôt la préférence de la ville de Nice). Est-ce à dire

26 CONTRIBUTIONS ET 45 AVIS SIMPLES

Alors que quelques contributions et avis sont encore attendus jusqu'à l'ultime minute du débat public, 26 contributions et 45 avis étaient mis en ligne sur le site Internet du débat public à la fin de l'avant-dernière semaine du débat public. Contrairement à celui des cahiers d'acteurs, c'est un chiffre assez faible : il signifie que le public s'est finalement bien reconnu dans l'expression des institutions, qu'il s'agisse d'associations, de collectivités locales ou de chambres consulaires... Un nombre assez important de ces contributions émanent d'ailleurs d'acteurs institutionnels.

144 QUESTIONS POSÉES

C'est le nombre de questions posées au maître d'ouvrage et qui ont fait, et vont continuer de faire, l'objet de réponses de la part de la CPDP. Ce chiffre est assez faible comparé à d'autres débats publics. Bien entendu, les réponses aux questions continueront d'être envoyées à ceux qui les ont posées et d'être mises en ligne au-delà du 28 février.

2000 PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS ET AUX ATELIERS

1 800 personnes se sont déplacées pour participer aux huit réunions du débat public. C'est la séance d'ouverture, à l'Acropolis de Nice et la réunion de Mouans-Sartoux qui ont accueilli le plus de participants. Par ailleurs, 200 personnes ont participé aux ateliers qui ont permis d'approfondir certains points soulevés lors des débats.

Le journal du débat public Février 2006 n° 3 >>>>